



Savoir si ce document est un faux...

Par **abramss**, le **14/09/2011** à **13:36**

Bonjour,

Suite à un litige avec le Rectorat, j'ai demandé a avoir accès à mon dossier administratif. J'ai pu constater que l'objet du litige pourrait être un faux.

Je m'explique : le chef de l'établissement où je travaillais l'année dernière a reçu du Rectorat un dossier afin de faire le point sur mon année scolaire. J'ai l'original de ce document.

Dans mon dossier administratif, j'ai constaté la présence de ce document mais la date a été changée ainsi que son organisation typographique et les informations données permettent au Rectorat de me refuser une nouvelle affectation.

Je souhaiterais savoir si le second document est un faux.

Dans l'attente de votre réponse et de vos précieux conseils;
cordialement.